

mais encore faut-il qu'un des siens soit de la place et sache diriger cette faction.

Le cardinal Fitra était comme une bibliothèque sans fenêtres sur le monde extérieur, et son caractère absolu avait peu de prise sur ces politiques déliés et circonspects. Le cardinal de Faloux était, lui, fort répandu ; mais il avait été créé cardinal à la veille du conclave de 1878, et il n'y a que ce diable de cardinal de Retz qui, au débotté, ait enlevé d'assaut un conclave

Mgr Mathieu sera cardinal de curie. Il a fallu que Léon XIII subît à quatre-vingt-neuf ans, une grave opération chirurgicale pour que le gouvernement français négociât la création d'un cardinal de curie. Après avoir pensé à M. l'abbé Gardey, curé de Sainte-Clotilde, qui, connaissant à merveille la société parisienne, semblait fait pour ce poste d'observation et de tact, le choix s'est fixé sur Mgr Mathieu.

Mgr Mathieu est ami des lettres, d'esprit ouvert, de belle humeur, et il fait des mots. Dans les conclaves les mots ont aussi leur emploi. Au conclave de 1878, le sacré collège s'égaya d'un bulletin de vote qui portait cette mention que je traduis du latin : "J'élis au souverain-pontificat le cardinal Personne." Le sacré collège étant mis sous clé au conclave, comme l'indique le mot conclave, dans une partie du Vatican, et les conclaves n'étant pas tous aussi courts que ceux de Léon XIII et de Pie IX et pouvant durer deux mois comme celui de Grégoire XVI, préélecteur de Pie IX, ce serait à périr si tous et tout le temps ne se déridaient point.

La chapelle Sixtine sert de salle de scrutin. Les stalles des cardinaux sont disposées en fer à cheval, en face de l'autel où se dresse une croix, au pied de laquelle est un calice. Chaque stalle est surmontée d'un baldaquin violet, en signe de deuil, pour les cardinaux créés par le pape défunt, et vert, en signe d'espérance, pour les cardinaux créés par ses prédécesseurs. Il ne reste plus que cinq cardinaux créés par Pie IX : les cardinaux Oreglia, Mertel, Ledochowski, de Cannossa et Parocchi. Devant chaque stalle, une petite table recouverte d'un tapis de la couleur du baldaquin, aux armes du titulaire et avec

tout ce qu'il faut pour écrire et sceller. Au milieu du fer à cheval, six petites tables, où les cardinaux qui craindraient les regards de leurs voisins pourront en sécurité libeller leurs bulletins, car la législation électorale du conclave est, à l'égard de ces vieillards, d'une méfiance extrême. Les fraudes électorales, si fréquentes chez nous, sont ainsi à peu près impossibles chez eux.

Pour le scrutin, les cardinaux ne descendent pas de leurs cellules à la chapelle Sixtine avec le chapeau rouge, *galerum rubrum*, insigne et symbole de leur dignité, ni avec ce magnifique costume rouge que nous ne voyons presque plus, la république ne les conviait pas à ses cérémonies : ils sont en soutane et *cappa* ou manteau de laine violette, et barrette en tête. Ils prennent place dans les stalles suivant la préséance de leurs trois ordres. Les six cardinaux de l'ordre des évêques sont tous évêques, évêques des diocèses suburbicaires ou situés *sub urbem*, autour de la ville, autour de Rome, et leur chef est doyen du sacré collège. Les cinquante cardinaux de l'ordre des prêtres sont la plupart évêvus, archvêques ou patriarches, et les autres sont prêtres. Les quatorze cardinaux de l'ordre des diacres ne sont pas tous diacres, quelques-uns sont prêtres et de simples clercs l'ont été. Les cardinaux-évêques ont le pas sur les cardinaux prêtres, et les cardinaux-prêtres sur les cardinaux-diacres. Mais tous sont électeurs et éligibles au même titre, même les cardinaux-clercs. Le cardinalat étant une dignité et non un ordre sacerdotal, et n'étant liés par aucun vœu, ces cardinaux-clercs peuvent non seulement se démettre du cardinalat mais, suivant l'expression consacrée, rentrer dans le siècle. Ainsi ont fait, entre autres : Albert d'Autriche, pour monter sur le trône des Pays-Bas ; César Borgia, dont Machiavel fait le prototype du prince ou chef de parti ou d'état, mais qui était un bien drôle de cardinal, pour devenir duc d'Urbino et de Valentinois et épouser Charlotte d'Albret parente de notre Louis XII ; et Camille Panfili, pour être simplement le mari d'Olympe Aldobrandini.
